

# Société Médico-Psychologique



Fondée en 1852 – Reconnue d'utilité publique en 1867

[www.medicopsy.com](http://www.medicopsy.com)

Chers collègues,

J'ai le plaisir de vous informer que la Société Médico-Psychologique tiendra en présentiel une séance thématique consacrée aux « *Violences faites aux femmes : vers un meilleur repérage et une meilleure prise en charge* », organisée par la Dre Clara Brichant-Petitjean, le **4 avril 2025, de 9h30 à 17h00**, dans l'amphithéâtre Dupuytren, Hôtel-Dieu, 1 Parvis Notre-Dame - Pl. Jean-Paul II, 75004 Paris.

En vous espérant nombreux à cette séance, je vous prie de croire en l'assurance de toute ma considération.

Le secrétaire général  
Docteur Yann Auxéméry  
yann.auxemery@hotmail.fr

**Présidence : Pr Jean-Arthur Micoulaud-Franchi**

## **Violences faites aux femmes : vers un meilleur repérage et une meilleure prise en charge**

### ***9h30 - Accueil café.***

9h45 – Madame la Professeure Sabine SARNACKI (Doyenne de la faculté de Médecine de l'Université Paris Cité) & Mr Ariel WEIL (Maire de Paris-Centre) – Ouverture de la journée d'étude de la Société Médico-Psychologique.

Modératrice : Dre Clara BRICHANT-PETITJEAN (Psychiatre Libérale)

10h00 – Mme Amélie GLADING (Sage-Femme Coordinatrice, Maisons Des Femmes Bichat de l'AP-HP-Bichat) – Introduction : état des lieux, définitions, recommandations HAS, parcours de soins au sein des Maisons Des Femmes de l'AP-HP.

10h30 – Dre Mélanie VOYER (Psychiatre et médecin légiste, Ph.D, Responsable du Centre Régional de Psychotraumatologie Nord Nouvelle Aquitaine, CH Laborit, et Médecine légale, CHU Poitiers) – Évolution du diagnostic de TSPT : définition et prévalence du TSPT complexe dans les situations de violences conjugales. Liens avec le trouble de l'attachement.

11h00 – Dr Léa ROTENBERG (Psychiatre, Praticien Hospitalier, Maison des Femmes de l'AP-HP Hôtel-Dieu, DMU Psychiatrie et Addictologie, AP-HP. Centre -Université de Paris Cité Hôtel-Dieu) – Comorbidités psychiatriques associées aux violences conjugales. Prise en charge psychique des femmes victimes de violences : approche des groupes psychothérapeutiques.

# Société Médico-Psychologique



Fondée en 1852 – Reconnue d'utilité publique en 1867

[www.medicopsy.com](http://www.medicopsy.com)

11h30 – Mmes Aurélie RAUST & Lore BRUNEL (Psychologues, Maison des Femmes de l'AP-HP Hôtel-Dieu, DMU Psychiatrie et Addictologie, AP-HP. Centre - Université de Paris Cité Hôtel-Dieu) – Prise en charge psychique des femmes victimes de violences : focus sur les groupes thérapeutiques et sur les premiers résultats de l'évaluation recherche du dispositif G-TEP (EMDR de groupe).

***12h30 - 14h00 : Pause déjeuner proposée sur le site de l'Hôtel-Dieu.***

Modérateurs : Professeur Cédric LEMOGNE et Mme Candie GRANGE (AP-HP. Centre-Université Paris Cité, DMU Psychiatrie et Addictologie INSERM, CRESS Université Paris Cité, Faculté de Santé, UFR de Médecine, Service de Psychiatrie de l'Adulte, Hôpital Hôtel-Dieu)

14h00 – Dre Marie-Laure DANIEL (Psychiatre, Praticien Hospitalier, Service d'Addictologie, Hôpital Cochin - Port-Royal - CSAPA Cassini) – L'emprise au prisme de l'addictologie : Réflexions sur les violences conjugales

14h30 – Mme Amélie ASTIER (Responsable du pôle juridique au CIDFF de Paris) – Présentation des dispositifs de protection actuels (Ordonnance de protection, Téléphone Grave Danger et Bracelet anti rapprochement)

15h00 – Mme la Magistrate Isabelle DREAN-RIVETTE (Docteure en droit pénal et sciences criminelles, Magistrate avec une expertise en juridiction, en administration centrale et en cabinet ministériel, Présidente de la Commission Recherches Auteurs du Comité National des Violences Intra-Familiales (CNVIF) – Place et rôle du contrôle coercitif dans le monde judiciaire et sanitaire et Présentation des Pôles Spécialisés Violences Intrafamiliales.

15h30 – Mme Telma MIMAULT (Docteure en Psychologie, France & Québec) – Présentation du modèle québécois de prise en charge des auteurs de violences conjugales. (*Session en visio*)

***16h00 – Clôture de la journée.***

**Entrée libre, mais inscription obligatoire pour les non-membres  
auprès de Jacqueline Parant ([jacqueline\\_parant@orange.fr](mailto:jacqueline_parant@orange.fr))**